

LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Samedi, le 24 novembre 2018

MAISON DEPARTEMENTALE des SPORTS du BAS-RHIN

67000 STRASBOURG

1. OUVERTURE ET BIENVENUE

Monsieur Hugues SENGER ouvre la séance à 15h05.
Il remercie les membres présents et tout particulièrement :

M. Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-Est,

Avant de débiter les travaux, il demande à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire de nos disparus portés à la connaissance de la LRTA.

16/01/2018 – M. Hubert BAUMGRATZ, président du club de Tir de WUENHEIM.

02/03/2017 – M. Raymond MEYER, Altkirch, arbitre régional.

09/07/2018 – M. Jacques HERBERICH, vice-champion d'Europe 1962,
Skeet Olympique.

09/10/2018 – M. Jean-Marie SCHMITT, Président de l'ancien club de Tir de LIEPVRE, membre des Comités Directeurs du CDT68 et de la LRTA.

2. APPROBATION DE L'AG EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2017

Le procès-verbal de l'AG extraordinaire du 25 novembre 2017 à SAINTE-MARIE AUX MINES a été adressé à tous les membres le 23 octobre 2018 et publié sur le site internet de la LRTA.

Aucune remarque, n'est parvenue au secrétariat de la LRTA, ni présentée à ces assises.

L'assemblée générale adopte le procès-verbal, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

3. APPROBATION DE L'AG ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2017

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 25 novembre 2017 à SAINTE-MARIE AUX MINES a été adressé à tous les membres le 23 octobre 2018 et publié sur le site internet de la LRTA.

Aucune remarque, n'est parvenue au secrétariat de la LRTA, ni présentée à ces assises.

L'assemblée générale adopte le procès-verbal, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

4. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Se présentent :

- Mme. Régine GRAVELINE – 03265283 - 0168447 - C.T. SAINT-ETIENNE
- M. Gilles RIEDLE – 03265296 - 0168005 - L'ARQUEBUSE
- M. Ivar PFEIFER – 02634723 - 0167443 - TIRS REUNIS BISCHHEIM

L'assemblée générale accepte les scrutateurs à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

5. VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Le secrétaire général procède à la vérification des présences par l'appel des sociétés, membres de la LRTA.

A l'issue de l'appel, 81 sociétés de tir sur 98 sont représentées, réunissant 275 voix sur 319 possibles.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'ORIENTATION

Le Président présente son rapport en remerciant le représentant de la Maison Départementale des Sports pour son accueil.

Il rend hommage aux Présidents de clubs, souhaitant la bienvenue au président(e)s nouvellement élu, pour leur engagement quotidien dans leur club, leur proximité auprès des licenciés, et leurs efforts pour suivre la ligne politique de la LRTA, et de la FFTir.

Son intervention présente le bilan d'une année d'activité, les perspectives de développement pour les années à venir.

Dans son allocution, il rappelle l'importante augmentation du nombre de licenciés qui oblige à repenser la gouvernance des clubs afin d'accueillir les nouveaux arrivants. L'évolution de la gouvernance des clubs et la pratique compétitive sont les enjeux majeurs du développement et de la survie « à terme » des clubs.

Saison	Licenciés	%
2011/12	6 913	5,1%
2012/13	7 326	6,0%
2013/14	7 753	5,8%
2014/15	8 174	5,4%
2015/16	8 932	9,3%
2016/17	9 554	7,0%
2017/18	9 657	1,1%

FFTir

164 500	
171 400	4,2%
182 001	6,2%
201 494	10,7%
219 970	9,2%
223 990	1,8%

23/11/2018	9 181	-4,93%
------------	-------	--------

203 000	-9,4%
---------	-------

	2012-13		2013-14		2014-15		2015-16		2016-17		2017-18	
jeunes	766	11%	732	9%	711	9%	730	8%	735	8%	797	8%
Adultes	6 541	90%	7 018	91%	7 463	91%	8 202	92%	8 819	92%	8 860	92%
Total	7 307	100%	7 750	100%	8 174	100%	8 932	100%	9 554	100%	9 657	100%

Jeunes	766	11%	732	9%	711	9%	730	8%	735	8%	797	8%
>20 à 45 ans	2 385	33%	2 577	33%	2 850	35%	3 265	37%	3 544	37%	3 384	35%
>45 ans	4 156	57%	4 441	57%	4 613	56%	4 937	55%	5 275	55%	5 476	57%

Femmes	642	9%	687	9%	716	9%	772	9%	870	9%	884	9%
Hommes	6 665	91%	7 063	91%	7 458	91%	8 160	91%	8 684	91%	8 773	91%

Total	7 307	100%	7 750	100%	8 174	100%	8 932	100%	9 554	100%	9 657	100%
-------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------

Le Président souligne la stabilité dans la croissance : progression des 20-45 ans, la stabilité du nombre de jeunes et des féminines. Il annonce la relance de la commission féminine et de son intervention.

Une enquête patrimoniale a été conduite.

Propriétaire Terrain	Propriétaire Murs	Propriétaire du matériel	Taux de réponse
10	24	44	80%

Dans ce cadre le Président souligne la nécessité d'investir soit sur les clubs existants ou se lancer dans un projet de construction de stand de tir régional. Dans les 2 cas, cela passera par l'augmentation de la cotisation ligue sur les licences adultes.

Dans le cadre des championnats de France individuel, le Président salue les clubs et les tireurs qui permettent de présenter un tel palmarès, l'impact de la proximité kilométrique des échéances majeures. Il rappelle l'organisation du championnat de France des écoles de tir à Colmar du 5 au 8 juillet 2018.

Par ailleurs, d'autres projets ne se réaliseront pas : le Championnats de France UNSS & FNSU (et la partenariat FFTir/UNSS), et du Championnat de France des Clubs à Haguenau/Harthouse/Kalthenhouse.

Un éclairage particulier est posé sur la prédominance des jeunes féminines, dans les podiums et finalistes.

En résumé : 51/98 clubs ont présenté 317 / 9657 athlètes qui ont réalisés 62 podiums.

Lors des championnats de France par équipe les clubs de 1er niveau et les suivants sont toujours ceux qui investissent dans le développement sportif, les compétences de leurs entraîneurs, les animateurs qui accueillent les licenciés, et l'ensembles de leurs bénévoles.

Un club se détache davantage cette année, Harthouse-Haguenau, alors que les autres clubs ont davantage de densité : Sélestat au AA, Sierentz avec l'impact des anciens et du centre d'entraînement régional, RCS qui confirme, Kaltenhouse toujours présent avec ses jeunes, Lingolsheim, une saison exceptionnelle pour Cernay sur plan national et international, une année exceptionnelle pour Alban PIERSON (Neuf-Brisach / Colmar 1889).

Résumé : 8 clubs ont réalisé 21 podiums.

Soulignant la capacité de mobilisation autour des Championnats de France de Clubs, déterminants pour le positionnement vis-à-vis d'autres sports pour l'obtention des subventions toujours existantes de la part de la Région Alsace.

Le Président rend hommage aux tireurs qui se mobilisent pour cette compétition de 1ère importance, alors qu'ils n'ont que peu de chances d'accéder aux podiums dans les autres compétitions.

Il relève la razzia de Cernay au plateau, la résistance de Harthouse, le sursaut de Kaltenhouse, la renaissance du RCS, Bischoffsheim toujours présent, et Saint-Etienne Mulhouse qui se glisse aussi dans ce groupe.

A rappeler : que les jeunes des Écoles de Tir passent et ne restent pas toujours, mais les bienfaits du tir sportif sur la « construction de l'enfant » dans leur schéma mental sont un atout pour toute leur vie !!!! ... dixit le médecin de l'ARS !

Les résultats de l'arrivée d'une nouvelle génération qui réaffirme le statut de l'Alsace : alimenter les collectifs et pôles nationaux.

L'importance de la proximité des compétitions pour encourager une participation massive des jeunes et des clubs. Il souligne les efforts du CDT68, avec le soutien de la LRTA, dans l'organisation des CdF des EdTir 2018.

Le Président remercie les clubs d'avoir « jouer le jeu » : ce championnat de France des EdT en Alsace a été une réussite, qui passe par la mobilisation des bénévoles.

S'interrogeant pour positionner l'Alsace pour un CdF d'hiver (toutes catégorie).

Une question reste ouverte : faut-il revoir la formule de la Fête des Écoles de Tir ?

La Paratir a été une attraction parmi les jeux d'éveil organisée par la FFTir avec l'aide de l'encadrement alsacien lors du championnat de France EdT à Colmar.

L'Alsace participe à l'effort important pour intégrer le Paratir : formation d'initiateurs, arbitre, médecin, accompagnant, et leur participation à la coupe du monde paratir en septembre 2018 au CNTS. Je rappelle que Raphael VOLTZ est tireur français paratir le plus titré avec ses 4 médailles Paralympiques.

Poursuite de l'effort de formation.

Succès de l'animateur, réorienté vers l'accueil est en cours de développement.

Montée en compétence : initiateurs, certificats de spécialités, BF1.

Innovations :

Formation d'animateurs, initiateurs en direction des personnes en situation d'handicap.

Formation des dirigeants grâce au programme formation du CROS-Grand-Est.

Tutorat : jeunes adultes ->renforcement de l'entraînement des initiateurs

	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Nbr de sujets	10	18	15	12	13	15	14
Nbr de jours de formation	21	40	37	34	31	30	25
Nbr de personnes	81	152	124	103	100	131	136
Nbr d'émargements	116	239	214	157	171	187	

Nbr de formateurs total	214	241	270	290	285	290	325
Nbr de formateurs actifs	128	156	191	198	195	188	223

Le Président rappelle que tous les clubs engagés dans la pratique compétitive et/ou qui se développent ont préalablement investis dans la formations d'animateurs et d'initiateurs de club ; les 1ers signes démontrent la même logique dans la pratique de loisir. Il faut occuper les tireurs pour éviter qu'ils n'échouent dans le travers de l'ennui.

L'investissement humain est déterminant dans l'accueil et la fidélisation des nouveaux licenciés. Le nombre d'actifs n'est pas uniquement le reflet de la réalité, car l'équilibre entre la formation permanente et la vie est difficile à trouver. Par conséquent, il est d'autant plus nécessaire de former nos licenciés.

Le Président liste les principales réussites et les sujets sensibles ainsi que l'évolution lente de la dynamique en cours suscitant joies, satisfactions, frustrations, ...

Territorialisation :

Alsace en tête de réseau du COCOTIR-GE

Reconduction convention Région Grand-Est : 34000/an dont 17500/an euro pour l'Alsace

Projets de développement :

Ingwiller, Sierentz/Altkich/St-Louis, Ostwald, RCS, Dambach, Riedisheim, ...des initiatives à méditer

Toutes les autres actions et le quotidien :

site web, ETR, gestion sportive ainsi que tout le travail en commission, et dans les clubs

Mais aussi :

Contraintes et évolutions de législation (armes, plomb, etc.)

Formations et renouvellement des dirigeants

Déménagements et disparitions de stand de tirs

Le code couleur du prochain tableau :

- *En noir, les sujets connus et rappelés les années précédentes et qui n'appellent aucun commentaire particulier,*
- *En bleu les sujets traités lors de la dernière AG en novembre 2015,*
- *En rouges les nouveautés.*

Commissions**Réalisations 2013/14****Objectifs 2020/réalisations 2017/18**

Armes anciennes	Développement : entrainement, stages, critères,...	Consolidation, définition de la mutualisation en cours,... dynamisme
Tir des vétérans	25/50 m	i) Loisir/convivialité, ... ->inertie des mentalités et des clubs ii) sport & santé ->traité avec médecin de ligue (Q1/2016>>2017>>?) iii) projet tir 50m avec visée optique iv) augmentation du nbre de pratiquants;
Handisport	Formation, définition axes de développement	i) Organisation FFTir, intégration animateur,... ii) Initiatives locales, iii) Centre d'entrainement régional ->initié
Arbitrage	Relance, partage	i) Recrutement, formation (ex: arbitres de club & jeunes,...), animation ii) organisation de la commission & modernisation/tablettes iii) 123 jours; 50 + 10 arbitres en 3 ans; formation 2019
Homologation	TOUS concernés...	i) Tirs contrôlés, avis préalable pour 60% des licenciés, survie du tir,... ii) 100% des 25m des clubs avec avis préalables, puis tous les autres
Presse & communication	i) 65 / 79 / 85/ 86+: articles de presse, ii) publishing sur liguetiralsace,...	Plan de communication et besoin de ressource humaine Capacité d'accueil des clubs

Le Président insiste sur l'obligation d'homologation : le respect de la délégation du Ministère à La FFTir pour la gestion des avis préalables ; le contexte tragique des attentats terroristes, et de leurs conséquences sur le tir sportif et sur l'accès aux armes pour la pratique de notre sport ; lien entre émission d'avis préalables, homologation et tir contrôlé.

Le Président rappelle le travail de l'ETR et des employés de la LRTA dans la capacité de l'Alsace à alimenter les pôles nationaux.

Commissions**Réalisations 2013/14****Objectifs 2020/réalisations 2017/18**

TAR	TAR / TAL / ISR / etc.	i) Développement pratique compétitive >>saturation capacité d'accueil? ii) Evolution FFTir, critérium, concours de clubs, entrainement,...
Distinction honorifiques	Reconnaissance du bénévolat	i) contraintes du dossiers/CV ->aide la LRTA ii) Mobilisation des clubs: dynamisation, frémissement d'évolution des mentalités
Gestion sportive	i) Etat des lieux et axes d'amélioration ii) Recrutement agent de développement	i) Plan de mise en place: inscription & plan de tir en ligne, etc. ii) Impact de la refonte des territoires et CNDS
ETR	5 Frontières, "Avance", certificat spécialisation, lancement du tutorat, BF1, CQP, centres d'entrainement, ... Jeunes & EDT	i) Stages spécifiques jeunes/adultes, ETR/cdt67-68,... ii) Alimentations des pôles nationaux iii) stages inter-regionaux Fête des EDT, stages, développement des EDT
Plateaux	Responsable et commission	i) Inventaire, et plan d'actions ii) Cernay: centre d'entrainement olympique Paris 2024
Féminine	Une dynamique innovante est lancée!	i) Création d'une équipe, 1ères actions couronnées de succès ii) Développement en cours
TSV	Force et dynamisme	i) 5 ans pour 7 clubs, 25 moniteurs, ... ii) consolidations, nbre de pratiquants, ...
Informatique	Le point de rencontre	i) Création d'une équipe, lancement du site web ii) web fréquenté, mise à jour du site, facebook vivant iii) engagement en ligne

Il est heureux de présenter la responsable de la commission féminine.

C'est le signe fort de l'importance accordée à ce sujet au sein du projet de développement LRTA 2020.

Le Président résume un bouleversement institutionnel jamais imaginé auparavant.

Décret 2018-542, du 29 juin 2018

Découverte n'est pas initiation

ITAC : Interrogation tir d'initiation ->initiation et visiteurs ->accueil

Retranscription du droit européen

L'organisation des territoires

La loi NoTRE : 1 Région, 3 ligues, obligation légale, dérogation, en cours
Schéma Régional de Développement du Sport
Collectivité Européenne d'Alsace et son impact sur la Région Grand Est

Financement du sport

La fin de l'Etat tutélaire : « service publique » vers « l'utilité publique »
Disparition du CNDS -> Agence nationale du sport : 350 M.€
Haute performance & Développement des pratiques
Etat, mouvement sportif, collectivités territoriales, secteur privé

Gouvernance du sport

Limite d'âge, non-cumul, scrutin direct par les clubs...et le CIO!

Il résume les objectifs majeurs de la nouvelle olympiade dans le cas où son équipe serait reconduite.

Pratique ludique afin de ne plus entendre qu'on s'ennuie au bout de quelques séances de tir...

Le scolaire pour faire connaître le tir dans sa pratique la plus intéressante, et « tirer à longue portée » :

- Poursuivre LRTA 2021
Territorialisation: réussir le Grand Est du Tir
- Droit de détention & homologation
- Développement de la pratique ludique et scolaire
- Capacité d'accueil & de compétition
- Réussir les innovations
67/68/LRTA : rationaliser l'administration et le fonctionnement
Clubs : évolution des mentalités & gouvernance

Le Président annonce que la part LRTA reste inchangée pour l'instant, mais il confirme son annonce faite lors de l'AG de 2015, que nous nous sommes dans une tendance irréversible d'augmentation sensible des montants des cotisations, en raison de la disparition progressive des financements publics, et de la nécessité d'investir dans les installations et le développement (ex: normes, développement des capacités d'accueils, etc.).

Pour ces mêmes raisons, la part de la FFTir augmentera-t-elle de 1 euro en septembre 2019 ?

En conclusion :

- Projet LRTA 2020
- Priorités 2014/15 ->2015/2016 >>2017/20
 - Formation des dirigeants, des trésoriers
 - Maillage territorial -> Grand Est et prémices de la Collectivité européenne d'Alsace
 - Numérisation -> digitalisation du LRTA / Cdt67 / Cdt68
 - Actions de communication ... ?
 - Convention de développement Clubs / LRTA2020
 - Droit de détention et homologation

7. RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier Général, M. Denis BANGEL, commente le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2017-2018. (Voir en annexe).

8. RAPPORT DES RÉVISEURS AUX COMPTES

M. Jean-Georges HAEUSSLER présente le rapport des réviseurs aux comptes établi le 21 novembre 2018 à (68) COLMAR, par :

Titulaires :

- 02510922 - M. Jean-Georges HAEUSSLER - 0168223 - S.T. GUNSBACH
- 00945605 - M. Frédéric HAUTVAL – 0168 – APCR GUEBWILLER
- 82444065 - M. Gilbert REMPP - 0167442 - S.T. WISSEMBOURG (*Excusé*)

En présence de M. Denis BANGEL, Trésorier et de M. Roland DEBENATH Président de la Commission Régionale des Finances.

Les réviseurs aux comptes félicitent le Trésorier et proposent à l'assemblée, de donner quitus au Trésorier.

9. BUDGET PRÉVISIONNEL

Le Trésorier Général, M. Denis BANGEL, présente le budget prévisionnel 2018-2019. (*Voir en annexe*).

10. DÉCHARGE AU TRÉSORIER

L'Assemblée Générale donne décharge au Trésorier à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

11. DÉCHARGE AU COMITÉ

L'Assemblée Générale donne décharge au Comité, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

12. ELECTIONS RÉVISEURS AUX COMPTES 2018-2019

Se présentent,

Titulaires :

- 02510922 - M. Jean-Georges HAEUSSLER - 0168223 - S.T. GUNSBACH.
- 82444065 - M. Gilbert REMPP - 0167442 - S.T. WISSEMBOURG.

Suppléants :

- 03284362 - Mme. Elisabeth MANGIN - 0168003 - A.C.S. PEUGEOT CITROEN MULHOUSE.
- 00945605 - M. Frédéric HAUTVAL – 0168 – APCR GUEBWILLER

L'Assemblée Générale accepte les candidats à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFTIR

Se présentent :

- 1^{er} délégué : 00600038 - M. Hugues SENGER – 0167116-AMITIE LINGOLSHEIM
- 2^{ème} délégué : 00629171 - M. Freddy KRUMM - 0167393 - S.G.T. NIEDERBRONN
- Suppléant : 82487411 - Isabelle CROMLIN 0168341 - S.T. 1889 COLMAR
- Suppléant : 03284163 - Gilles BOURGES - 0168062 - S.T. SIERENTZ
- Suppléant : 02111652 - Jean-Marc MARTIN 0168295 - ST VALLEE STE-MARIE

L'Assemblée Générale accepte les candidats à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

13. DÉFINITION DES TAUX DE COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

COTISATIONS LICENCES – PART RÉGIONALE

Licence « A » adulte : PAS d'augmentation.

Pour le **Bas-Rhin** : **81€**

Pour mémoire : FF-TIR = 55€ ; LRTA = 16€ et CDT'67 = 10€

Pour le **Haut-Rhin** : **81€**

Pour mémoire : FF-TIR = 55€ ; LRTA = 16€ et CDT'68 = 10€

Licence « B » jeune : PAS d'augmentation.

Pour tous : **40€**

Pour mémoire : FF-TIR = 36€ ; LRTA = 3€ et CDT'67 ou CDT'68 = 1€

Cotisation Société : PAS d'augmentation.

Pour tous les clubs : **88€**

Pour mémoire : FF-TIR = 80€ ; LRTA = 8€

L'Assemblée Générale accepte les parts régionales à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

ABSENCE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

*Tout club non représenté aux Assemblées Générales par un de ses membres dûment mandaté, sera redevable de : **100€**.*

Les sommes ainsi perçues seront intégrées dans les lignes budgétaires réservées aux jeunes.

L'Assemblée Générale accepte le montant redevable pour absence aux assemblées générales, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

RETARD DE PAYEMENTS DES DUS

*Les retards de paiement feront l'objet d'une majoration de **10%** du montant des dus en sus, pour frais de suivi des dossiers, pour tout retard de paiement.*

Le retard de paiement est constaté dans un délai de 2 mois après l'édition de la facture.

Après 2 rappels écrits, espacés de 30 jours, toute facture non honorée par un club, le Président de la LRTA proposera au Comité Directeur, le gel administratif à l'encontre du club défaillant jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

Les CDTir'67 et 68, après délibération de leur Comité Directeur respectif, pourront saisir le Président de la LRTA en vue de demander le gel administratif à l'encontre du club défaillant en application des règles ci-dessus.

Les sommes ainsi perçues seront intégrées dans les lignes budgétaires réservées aux jeunes.

L'Assemblée Générale accepte la majoration pour retard de paiement, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

14. VŒUX ET SUGGESTIONS

Aucun vœux ni suggestion n'est parvenu au secrétariat de la LRTA.

15. INTERVENTION DES INVITÉS

M. Jean-Marc HAAS-BECKER, président du C.R.O.S. Grand-Est fait part de l'évolution en cours du changement du paysage du mouvement sportif Français de par le projet sur la gouvernance du sport, la régionalisation...

Il félicite les acteurs du Tir Alsacien pour tout le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année.

16. DIVERS

Conjointement, les Clubs de Tir : COLMAR EGALITAIRE et COLMAR 1889 se proposent d'accueillir l'AG 2019 de la LRTA.

17. REMISE DES DISTINCTIONS

MEDAILLES Jeunesse, Sports et Engagement Associatif 2018:

Mme Johann GABY - Sierentz - Bronze

M. Amand HIS - Riedisheim – Bronze

M. Albert ELSER - Sierentz - Argent

M. Gilbert PATOIS - TSM – Argent

MERITES FEDERAL 2018

Mérite Fédéral "CHEVALIER" - Bronze

BARLIER Gérard - KAYSERSBERG

LARONCHE Charles - COLMAR EGALITAIRE

Mérite Fédéral "OFFICIER" - Or

Monsieur RISCH Noël - MARKOLSHEIM

Insignes honorifiques LRTA

6 Femmes - 49 Hommes

BRONZE :

- Madame DIEDERICH Camille Lucienne - MARKOLSHEIM

- Madame GRAVELINE Régine - ST. ETIENNE MULHOUSE

- Madame MEYER Marie-Angèle - COLMAR 1889

- Madame RAEDERSDORF Anne Sophie - NEUF-BRISACH

- Monsieur BAUMANN Jean Marie – MARKOLSHEIM

- Monsieur BRUNNER Dominique - BT CERNAY

- Monsieur CAMPANATTO Michel - ST. ETIENNE MULHOUSE

- Monsieur DI MARCO Christophe - BT CERNAY

- Monsieur FAIVRE Mickaël - KAYSERSBERG

- Monsieur FRIEDRICHS Erhard - MARKOLSHEIM

- Monsieur GANZER Fred - COLMAR EGALITAIRE

- Monsieur HALLER Christophe - COLMAR 1889

- Monsieur HOCHDOERFFER Vincent - ORBEY

- Monsieur HORNLY Olivier - NEUF-BRISACH

- Monsieur JENN Jean Claude - BT CERNAY

- Monsieur PIERSON Alban - NEUF-BRISACH

- Monsieur PINERO René – NIEDERBRONN

- Monsieur SCHMITGEN Jean Michel - ORBEY

- Monsieur SCHNEIDER René – NIEDERBRONN

- Monsieur SIMON Philippe - ORBEY

- Monsieur WETZEL Fred - COLMAR EGALITAIRE

- Monsieur WOEFFLER Serge – NIEDERBRONN

ARGENT:

- Madame GAISSER Véronique- TSM
- Monsieur BRUNET Jean Marie - MARKOLSHEIM
- Monsieur CERVANTES Sauveur - SIERENTZ
- Monsieur CZYZ Armand - TSM
- Monsieur GALLI Christian - MARKOLSHEIM
- Monsieur GUIOT Jean - MARKOLSHEIM
- Monsieur ISSELIN Guy - SIERENTZ
- Monsieur JAEGLY Francis - BT CERNAY
- Monsieur KLEE Hubert - BT CERNAY
- Monsieur LIETARD Didier - MARKOLSHEIM
- Monsieur PINÉRO René - NIEDERBRONN
- Monsieur PUSCHMANN Jean Louis - COLMAR 1889
- Monsieur ROGE Daniel - SIERENTZ
- Monsieur SCHNEIDER Thierry - NIEDERBRONN
- Monsieur TIRAT Michel – SIERENTZ
- Monsieur ULLMANN Christian – NIEDERBRONN
- Monsieur WOEFFLER Serge - NIEDERBRONN

Or :

- Madame WERNER Solange - RICHWILLER
- Monsieur CHOULET Richard - SIERENTZ
- Monsieur DIEDERICH Jean Paul - MARKOLSHEIM
- Monsieur DIRAND Frédéric - SIERENTZ
- Monsieur EYMANN Louis - COLMAR 1889
- Monsieur GRAFF Paul - NEUF-BRISACH
- Monsieur GREBER Raymond - BT CERNAY
- Monsieur HOSSENLOPP Roland - BT CERNAY
- Monsieur JOST Alain – WISCHES
- Monsieur JOST Gérard - WISCHES
- Monsieur KLEIM Paul – OBERNAI
- Monsieur KLUKASZEWSKI Michel - COLMAR 1889
- Monsieur KNORR Alain – NIEDERBRONN
- Monsieur SCHWARZ Patrick - NEUF-BRISACH
- Monsieur STOECKLE Jean - NEUF-BRISACH
- Monsieur WERNER Claude - RICHWILLER

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale à 17h50, conviant les participants ainsi que les invités à partager le verre de l'amitié.

Fait à Strasbourg, le 25 novembre 2018.


Hugues SENGER

Président de la LRTA



Roland DEBENATH

Secrétaire de séance



ANNEXES:

- Compte d'exploitation et bilan 2017-2018 / Budget prévisionnel 2018-2019